

Réponse du Conseil administratif à la motion 5 juin 2019 de M^{mes} et MM. Tobias Schnebli, Maria Pérez, Alfonso Gomez, Ariane Arlotti, Delphine Wuest, Morten Gisselbaek, Pascal Holenweg, Annick Ecuyer, Gazi Sahin, Maria Casares, Brigitte Studer, Albane Schlechten, Ahmed Jama et Emmanuel Deonna: «Un soutien concret de la Ville de Genève pour l'accueil et la création de logements pour migrants et réfugiés».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant que:

- le Conseil municipal a accepté la résolution R-188, «Pour un accueil immédiat des réfugiés venant de Syrie», ainsi que les motions M-1191, «Villes de refuge, la solidarité est nécessaire», M-1195, «Augmenter les capacités d'accueil face aux drames des réfugiés» et M-1218, «Pour une pratique humaine du droit d'asile et le retour d'Amanuel G.»;
- depuis 2015, aucun projet n'a encore été concrétisé pour matérialiser ces engagements d'hospitalité humanitaire à Genève, alors que d'autres villes européennes ont réalisé des mesures pour un accueil digne et respectueux des personnes et familles réfugiées et migrantes,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'allouer des ressources financières et humaines pour la mise en place de projets et mesures concrètes pour l'accueil de personnes et familles migrantes et réfugiées, ainsi que pour la création ou mise à disposition de logements qui leur sont destinés. Ces projets et mesures sont réalisés en complémentarité avec les autres acteurs actifs dans ce domaine à Genève, l'Etat, les communes et les organisations qui œuvrent sur le terrain de l'accueil des migrant-e-s et des réfugié-e-s;
- d'accorder un crédit budgétaire pour un montant total de 1 million de francs destiné à des mesures de prise en charge, d'accueil et d'intégration de personnes et de familles migrantes et réfugiées.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève a, à plusieurs reprises, pris position publiquement pour appeler à une politique d'accueil en Suisse plus importante et humaine (par exemple lors de l'incendie sur l'île de Moria ou encore lors de la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan, etc.). En outre, nous avons, dans le cadre de la situation ukrainienne, soutenu le Canton ainsi que la Confédération dans leurs efforts

d'accueil et d'intégration des personnes fuyant la guerre en participant à plusieurs groupes de réflexion, mais également en mettant à disposition des salles. La Ville de Genève a également renforcé ses liens avec l'Union des villes suisses afin de faire entendre sa voix sur le plan national pour que l'action des Villes, notamment d'intégration, d'information et d'aide d'urgence, soit davantage prise en considération par la Confédération et bénéficie aussi d'un soutien financier.

Il convient ici de souligner que la thématique de l'asile est une compétence de la Confédération, laquelle délègue aux Cantons la responsabilité de l'accueil, de l'hébergement et de l'intégration des personnes requérantes et reconnues réfugiées. A ce titre, le Canton de Genève perçoit des aides fédérales. Néanmoins, des activités sont offertes par la Ville de Genève à l'ensemble de la population sans regard sur le statut de la personne. Ces actions participent de l'intégration des personnes migrantes ou réfugiées. La Ville de Genève entend poursuivre son engagement pour permettre à chacune et chacun de trouver sa place, sans distinction de statut.

Le Conseil administratif entend maintenir son action en faveur d'une Genève inclusive et ouverte à toutes et tous et continuera à prendre position pour que la politique d'asile et d'accueil de la Suisse soit à la hauteur de sa tradition humanitaire et humaniste.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Christina Kitsos